



Infectiologie

# Prise en charge des patient·e·s vivant avec le VIH : quoi de neuf ?

© stock.adobe.com/artegetov3@gmail.com

Léa Revaclier, Véronique Kälin, Simona Agostini-Ferrier, Jérôme Berger

**Il est aujourd’hui possible de traiter le VIH avec un seul comprimé quotidien, voire d’administrer un traitement injectable retard tous les six mois. Par ailleurs, de nouvelles options thérapeutiques existent désormais pour les personnes infectées par un VIH multirésistant et en pédiatrie. Les choses bougent également en matière de prise en charge puisque la prophylaxie pré-exposition contre le VIH est remboursée par l’AOS depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024.**

En quarante ans, la recherche ainsi que le traitement et la prévention du virus de l’immunodéficience humaine (VIH) ont connu des avancées spectaculaires. Sa prise en charge a été révolutionnée en 1996 lors de la mise à disposition des malades des premières trithérapies qui repré-

sentaien alors le premier traitement vraiment efficace contre le sida. Mais leurs nombreux effets indésirables et le grand nombre de comprimés à prendre quotidiennement ont nécessité une optimisation des thérapies permettant aujourd’hui de lutter contre le virus avec un seul comprimé quotidien, voire d’administrer un traitement injectable retard tous les six mois. L’éradiation de la maladie reste toutefois un enjeu majeur de santé publique et de nombreuses stratégies mondiales – qu’il s’agisse de prévention, d’accès aux soins ou de traitement – sont mises en place pour son élimination.

## Programme national NAPS et campagne Love life

En novembre 2023, le Conseil fédéral a adopté le programme national NAPS «Stop au VIH, aux virus des hépatites B et

C et aux infections sexuellement transmissibles». L’objectif est non seulement d’éliminer toute nouvelle infection au VIH et aux virus des hépatites B (VHB) et C (VHC) d’ici à 2030 en Suisse, mais aussi de réduire l’incidence des autres infections sexuellement transmissibles (IST). Ces IST incluent notamment la syphilis, le papillomavirus humain (HPV), la gonorrhée et la variole du singe.

Le programme NAPS s’adresse à des groupes cibles, et en particulier aux personnes présentant un risque accru d’infection par les VIH, VHB, VHC et autres IST. Le programme vise à développer l’entier du cycle de prévention (information au traitement, conseil, vaccination, tests), tout en garantissant l’égalité d’accès pour toutes et tous au système de soins, qu’il s’agisse du diagnostic ou du traitement [1].

La campagne Love life, menée conjointement par l’Office fédéral de la santé pu-

## Lexique

- **Cisgenre**: personne chez qui l'identité de genre correspond au sexe attribué à la naissance.
- **HSH**: homme ayant des rapports sexuels avec un ou d'autres hommes, indépendamment de son identité de genre.
- **Non-binaire**: personne dont l'identité de genre n'est ni exclusivement féminine, ni exclusivement masculine. Les personnes non-binaires peuvent s'identifier à un mélange des deux genres, à un genre différent ou à aucun genre du tout.
- **Thérapies contre le VIH**:
  - **NRTI**: inhibiteur nucléosidique de la transcriptase inverse.
  - **INSTI**: inhibiteur de transfert de brin d'intégrase.
  - **NNRTI**: inhibiteur non nucléosidique de la transcriptase inverse.
- **Transgenre**: personne chez qui l'identité de genre ne correspond pas au sexe attribué à la naissance.

blique (OFSP), l'Aide Suisse contre le Sida (ASS) et l'organisation Santé sexuelle Suisse (SSS), est un élément essentiel dans la réalisation du programme NAPS et en fait partie intégrante. Le questionnaire en ligne «safer sex check» est mis en avant et propose des recommandations de protection et de test personnalisées (voir encadré) [2].

La première étape de mise en œuvre du programme NAPS est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2024 : désormais la prophylaxie pré-exposition contre le VIH (PrEP) est, sous certaines conditions, prise en charge par l'assurance obligatoire des soins.

## Prophylaxie pré-exposition contre le VIH (PrEP)

La PrEP est un moyen de se protéger contre le VIH. Elle est destinée aux personnes séronégatives qui sont à haut risque d'infection par voie sexuelle. Officiellement, elle est indiquée pour les personnes de plus de 18 ans ; toute prescription à une personne mineure est considérée comme «off-label». Elle peut être prescrite par tous les médecins. Une consultation médicale est nécessaire avant de commencer la PrEP et, une fois le traitement initié, des suivis réguliers sont mis en place afin de contrôler l'apparition d'éventuels effets indési-

rables et de réaliser des dépistages des IST [3]. L'accompagnement thérapeutique des personnes sous PrEP se fait également à l'officine où le/la pharmacien·ne écoute, informe et conseille le/la patient·e lors de discussions dans l'espace de soins ou lors de consultations d'adhésion thérapeutique.

### Composition de la PrEP et schémas de prise

La PrEP est composée de deux inhibiteurs nucléosidiques de la transcriptase inverse (NRTI) : l'emtricitabine (à 200mg) et le ténofovir disoproxil (à 245mg). Pour autant qu'elle soit prise correctement, la PrEP offre une protection élevée, de l'ordre de 93 %, contre le VIH [4]. Elle ne protège néanmoins pas contre d'autres IST et contre les hépatites virales.

La PrEP peut être prise de deux différentes manières [5] :

- **Schéma classique (pour les femmes et hommes cisgenres, personnes trans et personnes non-binaires)**:

Prendre un comprimé une fois par jour pendant au moins sept jours avant le premier rapport, puis continuer à prendre un comprimé une fois par jour tant qu'il y a des rapports sexuels à risque. Après le dernier rapport, prendre un comprimé une fois par jour pendant sept jours et ne pas s'exposer au VIH.

- **«PrEP On Demand» (uniquement pour les hommes cisgenres ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes)**:

Prendre deux comprimés à la fois au moins deux heures avant et au maximum 24 heures avant le premier rapport. Ensuite, prendre un comprimé une fois par jour, toujours à la même heure (+/- deux heures d'intervalle accepté). Après le dernier rapport, prendre un comprimé une fois par jour pendant deux jours et ne pas s'exposer au VIH. Les données de l'efficacité de ce schéma de prise n'ont été étudiées que dans le cas précis des hommes cisgenres ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, c'est pour cette raison qu'il n'est pas recommandé pour d'autres populations.

### Que faire en cas d'oubli de prise de la PrEP?

La durée d'action de la PrEP dans l'organisme dépend de différents facteurs ; chaque oubli de prise d'un comprimé n'est

donc pas automatiquement synonyme d'un risque VIH. Lors d'un oubli de prise, il faut se poser les questions suivantes : Quel est le schéma de prise (schéma classique ou PrEP On Demand) ? Quelle est la population concernée ? Combien de jours la PrEP a-t-elle été prise avant l'oubli ? Quand l'exposition potentielle au VIH a-t-elle eu lieu ?

Selon la réponse à ces questions, il sera conseillé soit de continuer à prendre la PrEP, soit d'envisager un traitement d'urgence (PEP VIH) ou encore de se rendre dans un centre spécialisé. Ces alternatives sont indiquées dans les algorithmes des figures 1 et 2 (voir page 6).

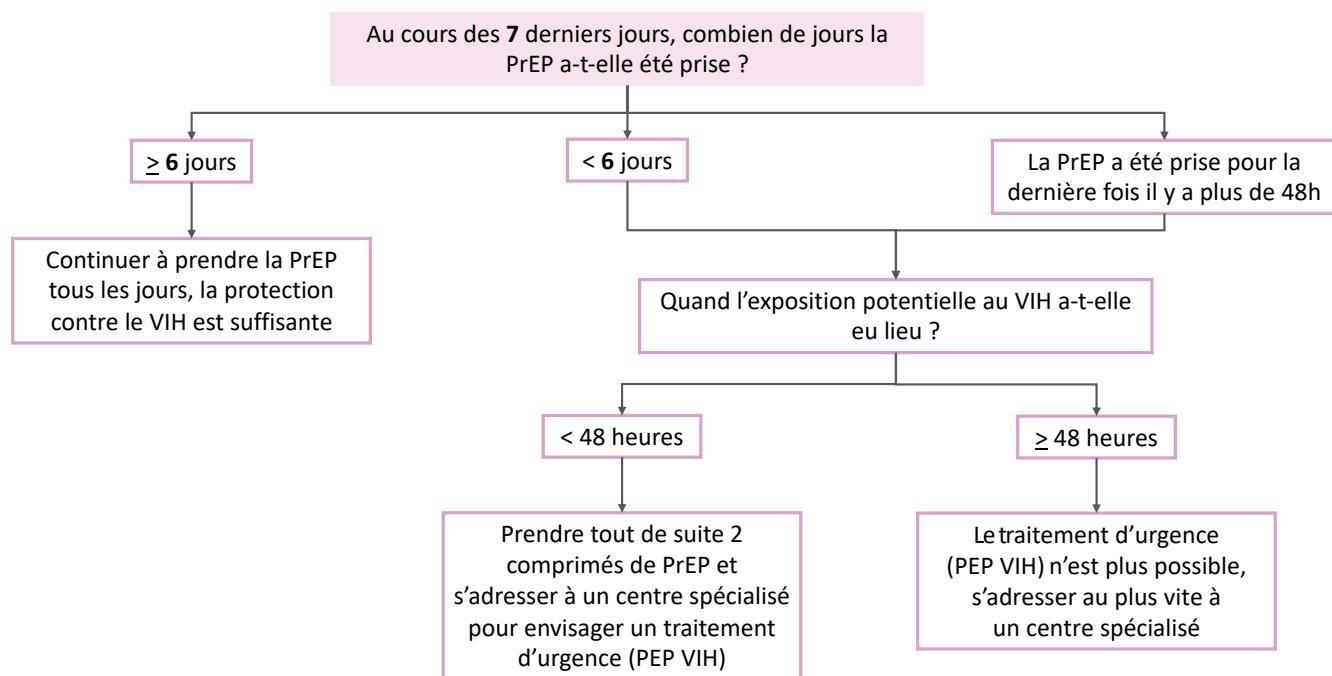
A l'officine, il est possible de conseiller aux patient·e·s d'utiliser un outil pour les accompagner dans la prise de la PrEP. L'application My PrEP, conçue pour les hommes cisgenres ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, permet entre autres de notifier l'heure de prise des comprimés, donne accès à l'historique de toutes les prises et permet de suivre les rapports sexuels [6]. L'application AT-PrEP s'adresse à toutes les personnes prenant la PrEP, indépendamment du genre, de l'orientation sexuelle et du schéma de prise adopté. Elle permet notamment un suivi de la prise des médicaments, des rapports sexuels et des rendez-vous médicaux [7].

## Love life : «Faites votre safer sex check»

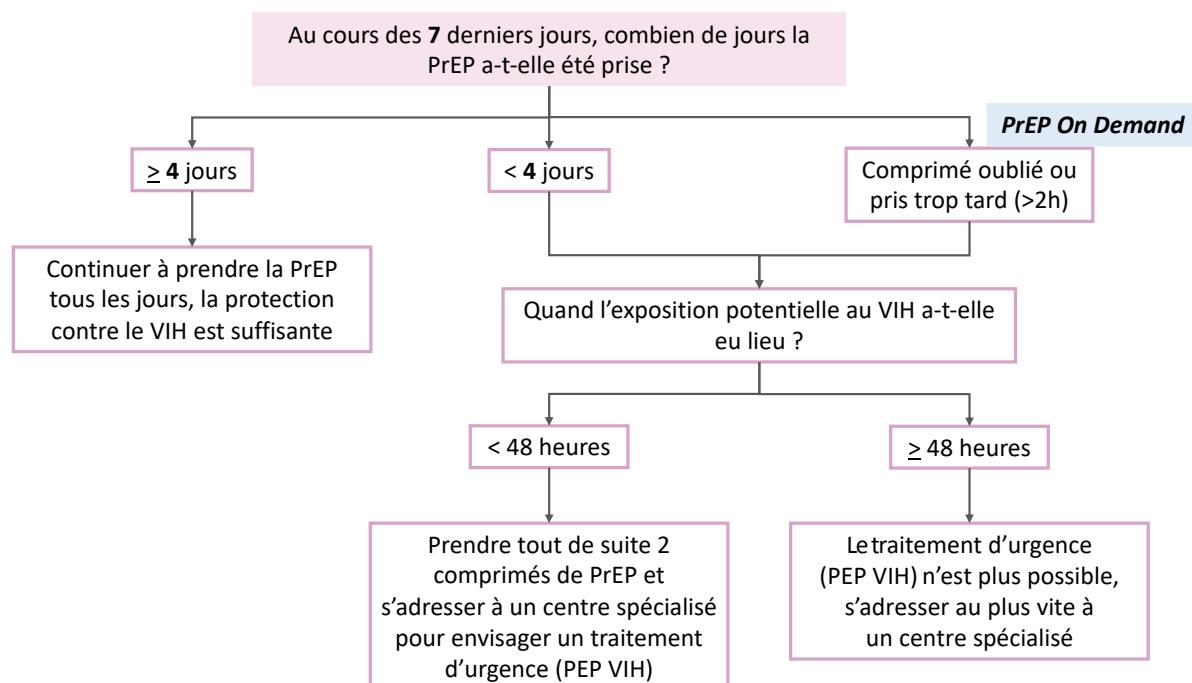
La campagne Love life permet à chaque individu d'obtenir des informations fiables et actualisées sur les différentes IST, les symptômes associés, les risques, les moyens de protection et les tests. L'outil «safer sex check» peut être rempli en ligne sur le site [www.lovelife.ch](http://www.lovelife.ch) et est totalement anonyme. La plateforme Love life renvoie également vers des centres de conseil et de dépistage. Cette plateforme donne un accès direct et gratuit à grand nombre de ressources et d'informations qui peuvent être consultées par les patient·e·s mais aussi par d'autres professionnel·le·s de santé y compris des assistant·e·s en pharmacie ou des pharmacien·ne·s lors de l'accompagnement d'un·e patient·e concerné·e par la thématique.



**Figure 1.** Oubli de prise de la PrEP: recommandations pour les femmes cisgenres, personnes trans et personnes non-binaires (graphique adapté de [5]).



**Figure 2.** Oubli de prise de la PrEP: recommandations pour les hommes cisgenres et toute personne assignée au sexe masculin à la naissance ne prenant pas de traitement hormonal (graphique adapté de [5]).



Le délai nécessaire pour atteindre une protection optimale avec la PrEP varie d'une personne à l'autre. En effet, la diffusion et la concentration des antirétroviraux dans les tissus vaginaux sont inférieures à celles observées dans les tissus anaux. Par conséquent, pour garantir une protection optimale, les personnes assignées au sexe féminin à la naissance doivent prendre la PrEP pendant un nombre de jours consécutifs supérieur à celui requis pour les personnes assignées au sexe masculin [8].

#### *Prise en charge de la PrEP*

##### *par l'assurance obligatoire des soins*

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, la PrEP est prise en charge par l'assurance obligatoire des soins. Seuls les traitements génériques comprenant la combinaison emtricitabine 200 mg/ténofovir disoproxil 245 mg sont remboursés (voir [www.listedesspecialites.ch](http://www.listedesspecialites.ch)). L'objectif est d'évaluer d'ici décembre 2026 si la prise en charge des coûts est efficace, appropriée et économique. Ainsi, à l'avenir, la PrEPVIH pourrait être durablement intégrée au catalogue des traitements à charge de l'assurance obligatoire. Toutefois, certaines conditions sont à respecter afin que les bénéficiaires puissent solliciter une prise en charge de la PrEPVIH.

#### *Conditions de prise en charge*

Seuls les fournisseurs participant au réseau SwissPrEPared et admis pour facturer au titre de l'assurance obligatoire des soins peuvent proposer une prise en charge de la PrEP.

Le site [www.swissprepared.ch](http://www.swissprepared.ch) montre une carte interactive de la Suisse où sont répertoriés tous les centres spécialisés et toutes/tous les professionnel·le·s de la santé faisant partie du réseau SwissPrEPared.

Pour bénéficier de cette prestation, il faut également appartenir à un des trois groupes suivants :

- 1) Hommes (cis et trans) et femmes trans ayant des rapports sexuels avec des hommes et répondant à au moins un des critères cités :
  - a. Ayant ou souhaitant avoir des rapports sexuels anaux sans préservatifs.
  - b. Ayant reçu un diagnostic d'IST au cours des 12 derniers mois.
- c. Ayant reçu un traitement d'urgence (PEPVIH) au cours des 12 derniers mois.
- d. Consommant des substances lors des rapports sexuels.

- 2) Personnes ayant des rapports sexuels sans préservatifs avec des personnes appartenant à l'un des groupes cités :
  - a. Hommes (cis et trans) et femmes trans ayant des rapports sexuels avec des hommes.
  - b. Travailleurs et travailleuses du sexe originaires de pays avec une prévalence de VIH élevée dans l'ensemble de la population.
- 3) Personnes ayant des rapports sexuels sans préservatif avec des partenaires qui vivent avec le VIH et dont la charge virale est détectable.

Il est nécessaire d'avoir une assurance-maladie en Suisse pour être bénéficiaire de la prise en charge de la PrEP. Si le/la professionnel·le· médical·e du/de la bénéficiaire ne fait pas partie du réseau SwissPrEPared, il/elle doit être redirigé·e vers un centre SwissPrEPared. Un bon de délégation peut être nécessaire suivant le modèle d'assurance adopté par le/la bénéficiaire (par exemple médecin de famille). Si la personne est mineur·e, la prescription de la PrEP est considérée « *off-label* » et l'assurance ne prendra pas en charge ses coûts.

#### *PrEP: uniquement une bithérapie per os ?*

Comme cela a été dit plus haut, seule la bithérapie per os emtricitabine-ténofovir disoproxil est autorisée comme PrEP en Suisse. Néanmoins, il existe d'autres alternatives thérapeutiques à l'étranger. Par exemple en France, la Haute Autorité de Santé (HAS) a approuvé en juin 2024 l'utilisation du cabotégravir, un INSTI à action prolongée en injection intramusculaire, jusqu'alors uniquement indiqué dans le traitement du VIH. Les deux premières injections sont administrées à quatre semaines d'intervalle, puis les suivantes toutes les huit semaines [9]. A ce jour en Suisse, le cabotégravir est uniquement enregistré comme traitement du VIH, et pas en tant que prophylaxie.

L'Organisation mondiale de la santé et l'Agence européenne des médicaments sont également favorables à l'utilisation de la dapivirine (NNRTI) chez les femmes qui sont à risque élevé de contracter une infec-

tion VIH. La dapivirine est administrée par voie vaginale à l'aide d'un anneau qu'il faut changer chaque 28 jours; elle n'est pas commercialisée en Suisse [10,11].

#### **Nouveautés dans le traitement du VIH**

L'arsenal thérapeutique à disposition des spécialistes pour le traitement des patient·es infecté·es par le VIH comprend de nombreuses familles de médicaments antirétroviraux pouvant être combinées entre elles, généralement dans le cadre d'une bithérapie ou d'une trithérapie. Un tableau peut être consulté sur la boutique en ligne du site de l'Aide Suisse contre le Sida: <https://shop.aids.ch/fr> → Matériel d'information → Vivre avec le VIH → Aperçu des médicaments antirétroviraux. Ce tableau datant de 2023, il contient quelques médicaments qui ne sont plus sur le marché suisse, à savoir Atripla®, Aptivus® et Telzir®.

#### *VIH multirésistant: traitement per os*

Pour les personnes infectées par un VIH multirésistant, de nouvelles options thérapeutiques sont nécessaires. Le développement de molécules disposant d'un nouveau mode d'action par rapport aux antirétroviraux actuels représente un véritable défi dans la lutte contre le VIH.

Le fostemsavir (Rukobia®) a été autorisé pour la première fois en Suisse à la fin 2021. C'est un inhibiteur de l'attachement à la glycoprotéine gp120; en se liant au virus, puis en bloquant la liaison de ce dernier aux cellules sanguines, il empêche leur infection. Ce médicament, à prendre par voie orale, doit être administré en association avec d'autres antirétroviraux. Il est réservé aux patient·es infecté·es par un VIH multirésistant et/ou en échec thérapeutique [12]. Le fostemsavir n'appartient pas à la liste des spécialités et n'est donc pas d'office pris en charge par l'assurance obligatoire des soins. Une demande de garantie de prise en charge doit être effectuée par le/la médecin auprès de l'assurance.

#### *Traitements injectables*

Le premier traitement injectable « long acting » a été autorisé sur le marché en mars 2022: il s'agit de l'association cabotégravir (INSTI) et rilpivirine (NNRTI).



L'instauration du traitement est effectuée avec une prise quotidienne par os pendant 28 jours, avant d'être relayée par une injection intra-musculaire de chaque molécule tous les deux mois. Cette bithérapie injectable est prise en charge par l'assurance obligatoire des soins [13].

Les traitements injectables à longue durée d'action représentent une nouvelle évolution dans la prise en charge des personnes vivant avec le VIH. Ils offrent notamment le potentiel d'améliorer l'adhésion thérapeutique chez les patient·e·s ayant des difficultés à prendre un traitement oral quotidiennement. De plus, chez les personnes qui sont mal à l'aise à l'idée d'être vues en possession de comprimés, l'administration des injections en cabinet médical représente un véritable soulagement. Ne pas prendre de traitement au quotidien aide également les personnes à se sentir moins dépendantes de leur ma-

ladie. Dans la pratique, l'administration de ces traitements comporte toutefois quelques contraintes. Elle nécessite en effet un nombre de consultations médico-infirmières plus élevé que pour les patient·e·s sous traitement oral. Les patient·e·s doivent aussi assurer une grande régularité dans leurs rendez-vous, car une perte de suivi peut mener à un échec virologique. D'autre part, un traitement injectable comme la rilpivirine doit être conservé au réfrigérateur.

Sur le plan pharmacologique, il existe d'autres obstacles: comme les traitements sont à longue durée d'action, il est impossible de les interrompre rapidement si nécessaire. De plus, l'émergence de résistances, par exemple en raison d'un suivi irrégulier et d'injections non systématiques, compromet l'utilisation des molécules de première ligne, rendant ainsi la prise en charge des patient·e·s plus complexe [13,14].

Un nouveau traitement injectable a été autorisé en Suisse en juillet 2023, le lénacapavir (Sunleca<sup>®</sup>), avec un mode d'action novateur en tant qu'inhibiteur sélectif de la fonction de la capsid du VIH. Il inhibe la réplication du virus en interférant avec plusieurs étapes essentielles du cycle viral, dont l'intégration de l'ADN proviral, l'assemblage et la libération du virus ainsi que la formation du noyau de la capsid.

L'instauration du traitement se fait également dans un premier temps par voie orale avec des prises quotidiennes puis, dès le 15<sup>e</sup> jour, le traitement se poursuit sous forme d'injections sous-cutanées. La dose d'entretien est administrée une fois tous les six mois. Tout comme le fostemsavir, le lénacapavir doit être associé à d'autres antirétroviraux et il est indiqué uniquement pour les personnes infectées par un VIH multirésistant [15]. Ce traitement ne fait pas partie de la liste des spé-

## Annonce

*C'est la saison des rhinoréaux!*

**La nature connaît la solution.**

## **Sinupret<sup>®</sup> aide en cas de sinusite.<sup>1</sup>**



**• Dissout les mucosités<sup>2,3</sup>**  
**• A un effet anti-inflammatoire<sup>1</sup>**  
**• Décongestionne le nez bouché<sup>1</sup>**

En cas d'inflammations aiguës et chroniques des sinus et des voies respiratoires.<sup>1</sup>

admis par les caisses-maladie<sup>4</sup>

**Sinupret<sup>®</sup> Drg. / Sinupret<sup>®</sup> forte Drg. / Sinupret<sup>®</sup> Gouttes / Sinupret<sup>®</sup> Sirop** (médicaments phytothérapeutiques).  
**C:** Racine de gentiane, fleur de primevère avec calice, herbe de rumex crête, fleur de sureau, herbe de verveine. **I:** Inflammations aiguës et chroniques des sinus et des voies respiratoires. **P:** >12 ans: 2 drg. ou 1 drg. forte ou 50 gouttes ou 7,0 ml sirop 3 x par jour; >6 ans: 1 drg. ou 25 gouttes ou 3,5 ml sirop 3 x par jour; >2 ans: 15 gouttes ou 2,1 ml sirop 3 x par jour. **Cl:** Hypersensibilité à un composant du médicament. **P:** Prudence en cas de gastrites connues et chez les patients ayant un estomac sensible, prudence chez les patients avec un intolérance au fructose/galactose, malabsorption du glucose-galactose ou de déficit en sucrase-isomaltase; Sinupret Gouttes contient 19% vol. d'alcool; Sinupret Sirop contient 8% vol. d'alcool. **IA:** Aucune interaction connue. **G/A:** Selon l'avis du médecin. **E1:** Occasionnellement: problèmes des voies digestives, réactions cutanées d'hypersensibilité. Réactions allergiques sévères. **E:** Sinupret Drg. 50; Sinupret forte Drg. 20<sup>°</sup>; 50<sup>°</sup>; 100<sup>°</sup>; Sinupret Gouttes 100 ml<sup>°</sup>; Sinupret Sirop 100 ml<sup>°</sup>. **Cat.** D. Pour des informations détaillées, voir [www.swissmedicinfo.ch](http://www.swissmedicinfo.ch) "admis par les caisses-maladie". V03.1222

**Références:** 1 Sinupret<sup>®</sup>, [www.swissmedicinfo.ch](http://www.swissmedicinfo.ch), consulté le 01.10.2024. | 2 Virgin F et al. The bioflavonoid compound, Sinupret, stimulates transepithelial chloride transport in vitro and in vivo. *The Laryngoscope* 2010; 120(5): 1051-1056. (in vitro & animal model) | 3 Zhang S et al. Sinupret activates CFTR and TMEM16A-dependent transepithelial chloride transport and improves indicators of mucociliary clearance. *PLoS One* 2014; 9(8): e104090. (in vitro) | 4 BAG Spezialitätenliste. [www.spezialitaetenliste.ch](http://www.spezialitaetenliste.ch), consulté le 01.10.2024.

Les références sont disponibles sur demande.

**BioMed AG, Überlandstrasse 199, CH-8600 Dübendorf. © Biomed AG. 10/2024. All rights reserved.**

**BioMed<sup>®</sup>**



Fontaines à eau BWT

## **L'eau. Notre mission.**

Remarquable dès la première gorgée.  
La meilleure eau minéralisée de BWT directement  
depuis la fontaine à eau, pour vous et vos invités.

Change the World – sip by sip



Fini les bouteilles  
jetables



Place à l'eau  
potable locale



Oui au dévelo-  
pement durable



**bwt.com**





Pour autant qu'elle soit prise correctement, la prophylaxie pré-exposition (PrEP) offre une protection élevée, de l'ordre de 93 %, contre le VIH.

cialités et n'est pas pris en charge par l'assurance obligatoire des soins, sauf si une demande de garantie de prise en charge est effectuée.

#### Qu'en est-il en pédiatrie ?

Depuis décembre 2023, une nouvelle alternative de trithérapie pédiatrique a été commercialisée : l'association lamivudine (NRTI), abacavir (NRTI) et dolutégravir (INSTI) au dosage de 30 mg, 60 mg et 5 mg respectivement. Déjà utilisé comme trithérapie chez les adultes, Triumeq® au dosage pédiatrique permet d'administrer aux enfants à partir de 14 kilos trois antirétroviraux contenus dans un seul comprimé dispersible [12]. Ceci représente une belle avancée dans la prise en charge des enfants infectés par le VIH qui devaient jusqu'à présent avaler un sirop différent

pour chaque antirétroviral. Il est ainsi bien plus facile pour l'enfant, et pour les parents ou soignants responsables de l'administration, d'adhérer au traitement. Néanmoins, ce traitement ne figure pas encore sur la liste des spécialités et n'est donc pas pris en charge par l'assurance obligatoire des soins. Une garantie de prise en charge peut là aussi être demandée auprès de l'assurance maladie de l'enfant par le/la médecin spécialiste.

#### Conclusion

Dans le cadre du programme national NAPS, la Confédération s'engage activement dans les efforts mondiaux visant à combattre le VIH, les hépatites B et C, ainsi que les infections sexuellement transmissibles d'ici 2030. En développant la prévention et en garantissant l'accès égal aussi bien au diagnostic qu'au traitement, la Suisse s'est fixée des objectifs très concrets : zéro nouvelle infection au VIH, zéro discrimination, zéro décès lié au sida. Le développement de nouvelles thérapies constitue un enjeu crucial pour l'atteinte de ces objectifs. L'introduction de molécules ayant des modes d'action distincts des antirétroviraux traditionnels, ainsi que l'optimisation des traitements injectables devrait nous rapprocher de l'éradication du VIH dans un avenir que nous espérons proche. Les pharmaciens et les assistant·es en pharmacie jouent un rôle essentiel dans cette démarche en soutenant les patient·es tout au long de leur parcours. ■

#### Adresses utiles pour la pratique officinale et l'accompagnement des patient·es

- Pour valider une ordonnance en pharmacie : [www.hiv-druginteractions.org](http://www.hiv-druginteractions.org) (contrôle des interactions chez les patient·e·s sous traitement VIH).
- Pour diriger les patient·e·s sous PrEP : [www.swissprepared.ch](http://www.swissprepared.ch)
- Pour conseiller et communiquer de l'information sur le VIH :
  - [www.lovelife.ch](http://www.lovelife.ch)
  - [www.drgay.ch](http://www.drgay.ch)
  - [www.aids.ch](http://www.aids.ch)
  - [www.sante-sexuelle.ch](http://www.sante-sexuelle.ch)

#### Adresse de correspondance

Jérôme Berger, pharmacien chef  
Unisanté, Secteur Pharmacie – Unité Recherche  
Rue du Bugnon 44, 1011 Lausanne  
Courriel : jerome.berger@unisante.ch

#### Références

- Programme national (NAPS) – Stop au VIH, aux virus des hépatites B et C et aux infections sexuellement transmissibles : [www.bag.admin.ch/bag/fr/home.html](http://www.bag.admin.ch/bag/fr/home.html) → Stratégie et politique → Stratégies nationales en matière de santé → Programme national (NAPS) : Stop au VIH, aux virus des hépatites B et C et aux infections sexuellement transmissibles, 10.2024.
- La campagne – OFSP : [www.bag.admin.ch/bag/fr/home.html](http://www.bag.admin.ch/bag/fr/home.html) → Stratégie et politique → Campagnes → Le safer sex check au cœur de la nouvelle campagne Love Life → La campagne, 10.2024.
- <https://aids.ch/fr/> → Savoir → Thèmes → PrEP : prise en charge par l'assurance-maladie, 10.2024
- <https://ansm.sante.fr/> → Actualités → Surveillance → Pharmaco-épidémiologie → L'efficacité de la prophylaxie pré-exposition (PrEP) du VIH est confirmée en vie réelle dès lors que l'observation au traitement est bonne, 10.2024
- <https://drgay.ch/fr/> → Safer sex → Protection → PrEP VIH: Traitement VIH préventif, 10.2024
- <https://myprep.app/fr>, 10.2024
- <https://actions-traitements.org/> → AT-PrEP : la nouvelle application développée par Actions Traitements, 10.2024
- [www.tht.org.uk/](http://www.tht.org.uk/) → Sexual health → Sexual health for trans and non-binary people → Sex and sexual health for trans men and trans masculine people → Using PrEP and PEP as a trans masculine person, 10.2024
- <https://vih.org/> → VIH et santé sexuelle → Le cabotégravir injectable approuvé pour la PrEP en France, 10.2024
- [www.who.int/](http://www.who.int/) → News → WHO recommends the dapivirine vaginal ring as a new choice for HIV prevention for women at substantial risk of HIV infection, 10.2024
- <https://aidsfonds.org/> → Latest → News & Stories → EMA adopts first-ever vaginal ring for HIV prevention, 10.2024
- Swissmedicinfo : [www.swissmedicinfo.ch](http://www.swissmedicinfo.ch), 10.2024
- Kodilyan, A, et al. VIH. Traitement à longue durée d'action : expériences cliniques, limites et perspectives. Rev Med Suisse. 2024
- Traitement injectable à longue durée d'action du VIH – questions fréquemment posées : <https://itpcglobal.org/wp-content/uploads/2024/03/ITPC%2080%93LAI-Fact-sheet-FR-V2.pdf>, 10.2024
- [www.swissmedic.ch/swissmedic/fr/home.html](http://www.swissmedic.ch/swissmedic/fr/home.html) → Notre profil → Publications → Rapport succinct d'autorisation → Public Summary SwissPAR – Sunlenca®, 10.2024



Dispositif médical

Médicament

## HUMIDIFIER ET SOIGNE.

Bepanthen® PRO Spray nasal à l'eau de mer humidifie et soigne le nez en cas de sécheresse nasale.

Bepanthen® MED Onguent nasal pour le traitement des muqueuses nasales irritées, sèches et encroûtées.

### Bepanthen® MED Onguent nasal

**C:** Dexpanthénol 5%. **I:** Formation, régénération et hydratation des muqueuses nasales sèches. **P/ME:** Etaler une à trois fois par jour sur la muqueuse nasale et faire pénétrer en massant. **Cl:** Hypersensibilité à l'un des composants.

**EI:** Réactions cutanées d'origine allergique dans de très rares cas. **Catégorie de remise D.**

Pour des informations détaillées: [www.swissmedicinfo.ch](http://www.swissmedicinfo.ch).



Bayer (Schweiz) AG  
8045 Zürich

